

**EXTRAIT DU REGISTRE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	11
absents	05
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre Le 25 Mars à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.
ABSENTS : EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. MARY Sophie.
PROCURATIONS: FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Approbation marché chaudière biomasse – groupe scolaire

Vu le code général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-010 en date du 13 mars 2023 validant la maîtrise d'œuvre du marché de travaux pour le changement de la chaufferie du groupe scolaire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 22 décembre 2023, et fixant au 29 février 2024 à 12h00, la date limite de réception des offres au marché de changement de la chaufferie

Considérant le PV d'ouverture des plis ainsi que le rapport d'analyse des offres en date du 13 mars 2024,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du projet de changement de la chaufferie du groupe scolaire incluant le bâtiment de l'école maternelle, celui de l'école primaire mais aussi les bâtiments communaux à proximité, le cabinet Cesti a été retenu pour la gestion de la maîtrise d'œuvre du projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer comme suit le marché de travaux pour le changement de la chaufferie :

Lot	Intitulé	Entreprises	Adresse	Prix H.T.
1	Gros œuvre - VRD	TCTP	Azerat (24)	17 393,00 €
2	CVC (chauffage-ventilation-climatisation)	Bugeaud	Hautefort (24)	112 170,80 €
TOTAL				129 563,80 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec toutes les entreprises et à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 26/03/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024